

RÉSIDENCE CITÉ VERTE

TARIF AU 1ER JUILLET 2026

Sur la base d'un tarif autonomie GIR 5-6

L'AIDE SOCIALE N'EST PAS COMPRIS DANS LES PRIX INDICQUÉS

Les établissements sont habilités à l'aide sociale, nous contacter pour en savoir plus.

HÉBERGEMENT PERMANENT ET TEMPORAIRE	
A PARTIR DE ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾	3 095,70 € / MOIS

ACCUEIL DE JOUR	
A PARTIR DE	36,94 € / JOUR

-
- 1 Sur la base de 30 jours dans le mois
2 Sur la base d'une prestation de ménage du logement 2 fois par mois
3 Activités et animations journalières offertes